

La Fête du SouRire

du 17 au 25 mai 2014



Association des Paralysés de France

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse:

Evelyne Weymann - evelyne.weymann@apf.asso.fr - 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37

LA FÊTE DU SOURIRE 2014 : OPÉRATION DE COLLECTE PARTOUT EN FRANCE !

L'Association des paralysés de France (APF) organise la 12^e édition de la Fête du Sourire du 17 au 25 mai partout en France !

Cette manifestation est une opération de collecte de fonds ayant pour but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. L'argent récolté par chaque délégation départementale APF servira à réaliser des actions de proximité pour les personnes en situation de handicap du département. L'opération repose sur la vente de produits « Sourire » par les bénévoles de l'APF. Cette année, ce sont les graines de tomates cerises bio à semer qui sont à l'honneur. Faites germer votre solidarité !

> Les produits « Sourire »



Graines de tomates cerises

Un cadeau bio, simple et amusant ! Petit pot de céramique contenant de la terre et un sachet de graines de tomates cerises bio à semer. Un cadeau riche de sens.



Peluche Ourson nageur

Produit phare de la Fête du Sourire, ces ours en peluche sont disponibles cette année en costume marin rayé rouge et blanc. Coloris disponibles : ivoire, caramel ou chocolat

Encore bien d'autres produits seront mis en vente par les différentes délégations départementales et 100% des bénéfices seront versés comme chaque année à la délégation APF de votre département.

> Une fête dans toute la France !

Durant une semaine, des stands de l'APF investiront les rues, les places et les salles des communes françaises pour proposer à tous des objets solidaires mais aussi des animations ! Spectacles vivants, danse, chant, cirque, animations de rue seront au rendez-vous pour une fête placée sous le thème du sourire et de la solidarité envers les personnes en situation de handicap ! Paris, Nantes, Bordeaux, Vannes, Lorient, Créteil, Rouen, Toulouse, Perpignan et de nombreuses autres villes se joindront à la fête avec **des stands de vente des produits sourires, des concerts, des parcours d'accessibilité, des fanfares, des jeux pour les enfants, des animations de cirque, des challenges sportifs et des événements de sensibilisation au handicap !**

DES ANIMATIONS DANS TOUTE LA FRANCE



Paris : le « marché du Sourire » !

Pour la 5^{ème} année consécutive, un marché aux fleurs et aux produits du terroir, le « marché du Sourire » aura lieu samedi 24 mai, face à la mairie du 3^e arrondissement. De nombreux fleuristes seront présents mais également des producteurs d'épicerie fine (charcuterie, miel, jus de pomme, vins, etc.) et de confiserie.

Plusieurs animations auront lieu tout au long de la journée : animations musicales, atelier à l'éveil du goût, atelier jardinage et nature et concours de composition florale. Enfin, des bénévoles mèneront des actions de sensibilisation et d'information au

handicap auprès des passants. Ce marché aux fleurs sera un moment privilégié de rencontres et d'échanges entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides.

Loire-Atlantique : tout un département mobilisé !

La Loire-Atlantique, mobilisée depuis la toute première édition de la Fête du Sourire, reconduit cette année, de nombreuses opérations de sensibilisation et de ventes de produits Sourire. Une avant-première aura lieu jeudi 8 mai avec un match de gala, le « Derby breton », qui met à l'honneur les anciens Canaris du FC Nantes contre les anciens du Stade Rennais.

A partir du 18 mai et durant toute une semaine, les animations s'enchaîneront partout dans le département : balade moto adaptée à Saint-Nazaire, la rando' du Sourire à Machecoul, ateliers de cirque adapté pour les enfants en situation de handicap à Nantes, festival de la Fête du Sourire avec concerts, sports et jeux. Lors de tous ces événements, les produits Sourire seront disponibles à la vente et les bénévoles sensibiliseront les passants aux problématiques liées au handicap.

Une chasse aux Sourires dans les rues historiques de Rouen

A Rouen, c'est le carnaval du Sourire qui ouvre le bal avec vente de roses, de brioches et concerts le 17 mai. Une chasse aux Sourires est organisée le mercredi suivant dans les rues historiques de Rouen en compagnie des jeunes de l'IEM Saint Martin du Bec. Pour clôturer cette semaine d'animations, la délégation départementale APF de Rouen organise un concert avec des musiciens locaux samedi 24 mai.

Bordeaux : grande journée festive le 24 mai

Une grande journée festive aura lieu samedi 24 mai à Bordeaux. Plaine des sports avec de nombreuses démonstrations et animations sportives, tremplin musical avec concerts gratuits, arène culturelle, stands de vente de livres et de produits Sourire, concours de vente de fleurs et stands d'information et de sensibilisation prendront place toute la journée.

À QUOI SERT L'ARGENT RECOLTÉ ?

L'argent récolté lors de la Fête du Sourire revient aux délégations départementales à l'origine de la collecte et leur permet de mener des opérations visant à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. Ainsi, de nombreuses activités sont proposées par les délégations aux personnes en situation de handicap : jeux de société, sortie au cinéma, à la piscine ou à la patinoire, après-midi à la mer ou promenade en montagne grâce au matériel adapté, sport en fauteuil. Les délégations organisent également des repas lors des fêtes de fin d'année. Pour mener à bien toutes ces activités, les délégations ont besoin d'investir dans du matériel adapté.

Pour la délégation départementale de Nantes, par exemple, l'argent récolté lors de cette Fête du Sourire servira à financer :

- l'accès aux loisirs ;
- la co-production et la diffusion d'un film autour de la parentalité et du handicap ;
- l'achat d'un véhicule adapté pour la région nazairienne ;
- des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et de loisirs.

ÊTRE BÉNÉVOLE

Comme chaque année, l'APF recherche des bénévoles pour mener à bien cette semaine de festivités et d'animations de la Fête du Sourire !

Les délégations départementales APF qui organisent des activités ont besoin de bénévoles en amont, pour organiser, mener des projets, assurer la communication de l'événement, trouver des partenaires, mais aussi pendant l'opération pour aller à la rencontre des passants, vendre les produits Sourire, gérer une animation, expliquer le combat de l'APF et au final rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

Il n'y a que l'embarras du choix d'activités pour ceux qui veulent donner de leur temps !

Etre bénévole à l'APF c'est :

- **A**ller vers les autres en donnant un peu de vous-même,
- **I**ntégrer une équipe pour réaliser un objectif commun,
- **D**onner du temps aux personnes isolées et en situation de handicap,
- **E**changer des idées, des expériences, se retrouver sur des valeurs,
- **R**éaliser un accomplissement personnel en œuvrant pour une grande cause.

Le bénévolat constitue un engagement réciproque, chacun évalue le temps dont il dispose et choisit la mission qu'il préfère parmi celles que l'APF peut vous proposer.

L'APF compte sur tous pour développer un réseau de bénévoles qui fera vivre cette Fête du Sourire dans chaque département, pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et changer les mentalités !

Si vous souhaitez être bénévole pour la Fête du Sourire, contactez votre délégation départementale ! Les coordonnées des délégations départementales sont disponibles sur www.apf.asso.fr/index.php/apf-en-france .

L'APF : SES ACTIONS ET REVENDICATIONS

L'Association des paralysés de France (APF), créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble près de 25 000 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 13 500 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « *L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société*

: elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

L'APF en chiffres

1 siège national
97 délégations départementales
126 structures pour enfants et adolescents
262 structures pour adultes
55 structures APF Entreprises
169 séjours de vacances organisés par APF Evasion
687 dispositifs réalisés par APF Formation
345 855 donateurs (ayant fait au moins un don dans l'année)
24 502 adhérents à jour de cotisation
25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)
13 750 salariés

> Les sites Internet de l'APF

Le site de l'Association des Paralysés de France : www.apf.asso.fr

Le blog politique de l'APF : www.reflexe-handicap.org

Le blog du magazine *Faire Face* : www.faire-face.fr

L'APF est également

Sur Facebook : <http://www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance>

Et sur Twitter : <http://twitter.com/apfhandicap>